

Le 09 septembre 2025, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Fouillouse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Patrick BOUCHET, Maire.

Nombre de membres en exercice : 27

Date de convocation du Conseil Municipal : le 02 septembre 2025

**Présents :**

M. Patrick BOUCHET, M. Philippe BONNEFOND, Mme Valérie PICQ, M. Hervé JAVELLE, M. Rémy GIRARDON, Mme Marie-Claude BRANCIER-JACQUIER, Mme Caroline ZANDER, M. Pierre CLAVEL, M. Jean-François MONTMARTIN, M. Jérôme DROUET, M. Bruno VILLEMAGNE, Mme Karine BREURE, Mme Jennifer DAUPHY-SABY, M. Jean-Nicolas JOUVE, M. Hervé PANDRAUD, Mme Sophie GOUDIN, M. Richard GRIFFON

**Absents :**

M. Sébastien FAUST, Mme Laurence BUSSIÈRE, Mme Annabel TAILLANDIER, Mme Célia DUMAS, Mme Clémence SABAUT, M. Amaury GARDE, Mme Justine GIRARDON, M. Yves PARTRAT, Mme Céline CHAMPAGNON, M. Thomas VINCENT

**Procurations :**

M. Sébastien FAUST à Mme Valérie PICQ, Mme Laurence BUSSIÈRE à M. Patrick BOUCHET, Mme Annabel TAILLANDIER à Mme Caroline ZANDER, Mme Célia DUMAS à M. Bruno VILLEMAGNE, Mme Clémence SABAUT à Mme Jennifer DAUPHY-SABY, M. Amaury GARDE à M. Pierre CLAVEL, Mme Justine GIRARDON à M. Rémy GIRARDON, M. Yves PARTRAT à M. Hervé JAVELLE, Mme Céline CHAMPAGNON à Mme Sophie GOUDIN, M. Thomas VINCENT à M. Richard GRIFFON.

Secrétaire : M. Hervé PANDRAUD

**OBJET : Avenant n°1 à la convention mission archivage conclue avec le Centre de Gestion 42**

Rapporteur : Philippe BONNEFOND

Monsieur le Maire rappelle la délibération en date du 19 septembre 2022 par laquelle l'Assemblée a confié une mission d'archivage au Centre de Gestion 42.

Afin de continuer le tri, la cotation et le regroupement des documents inventoriés, il est nécessaire d'ajouter 3 journées évaluées à 900 €.

*Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,  
Décide à l'unanimité :*

- D'APPROUVER l'avenant n°1 à la convention n°2022-10-24 relatif à une mission d'archivage conclue avec le CDG42, qui acte l'ajout de 3 journées d'intervention supplémentaires pour 900 €.

Fait à la Fouillouse, le 09 septembre 2025

Le secrétaire de séance,  
Hervé PANDRAUD

Le Maire  
Patrick BOUCHET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200974-20250909-57-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/09/2025

